

Ça vaut le détour...



La Mailleraie-sur-Seine

La commune de Guerbaville prend le 29 janvier 1910 le nom de La Mailleraie-sur-Seine. Commune la plus peuplée de la "Presqu'île de Brotonne", La Mailleraie-sur-Seine possède plus de 3 000 hectares de forêt, soit près de la moitié du massif forestier domanial de Brotonne. Si le dernier conflit mondial a détruit plus des 3/4 du centre de La Mailleraie, le passé historique très riche de cette paisible cité a néanmoins laissé plusieurs édifices qui témoignent son époque glorieuse. Le château, pourvu d'un merveilleux parc dessiné selon Le Nôtre et, hélas, complètement disparu depuis 1859, il ne subsiste que la chapelle seigneuriale construite en 1569. Aujourd'hui propriété privée de la famille d'Harcourt, elle s'offre à la vue du promeneur qui flâne le long de la Seine, un peu en retrait, nichée sur son esplanade et ornée d'une fine balustrade qui l'isole du muret constituant le promontoire.

La Seine

La Seine, avec ses 776 km, a longtemps représenté une frontière naturelle : "de l'autre côté de l'eau" disait-on pour évoquer la rive gauche... Il fallait parfois patienter deux heures pour traverser le fleuve et rejoindre Caudebec-en-Caux par le Bac, avant la construction du Pont de Brotonne en 1977. Ce pont à 84 haubans (structure en éventail), véritable précurseur du génie civil, détenait le record du monde de portée des ouvrages en béton lors de son inauguration. Aujourd'hui rénové, le Bac n°10 a été réhabilité sur les quais de Caudebec en embarcadère, en mai 2012. Avec ses lumières et ses ciels changeants, la vallée de la Seine est le berceau de l'impressionnisme. Ce courant pictural qui cherchait à exprimer la nature dans ce qu'elle a de passager et de mobile. Près de la cale du bac, se trouve une table de lecture qui évoque une toile du célèbre peintre Eugène Boudin "la Seine à Caudebec-en-Caux". Ce fleuve fut aussi un lieu tragique pour Victor-Hugo puisque sa fille Léopoldine et son époux y trouvèrent la mort en 1839.

Randonnée en Seine-Maritime



Vallée de Seine
Le Pays de Caux
Vallée de Seine



Renseignements

Office de Tourisme
Caux Vallée de Seine
Bolbec,
50 rue de la République
76210 Bolbec
Caudebec-en-Caux,
place du Général de Gaulle
76490 Caudebec-en-Caux
Lillebonne,
rue Victor Hugo
76170 Lillebonne

Tél. 02 32 70 46 32

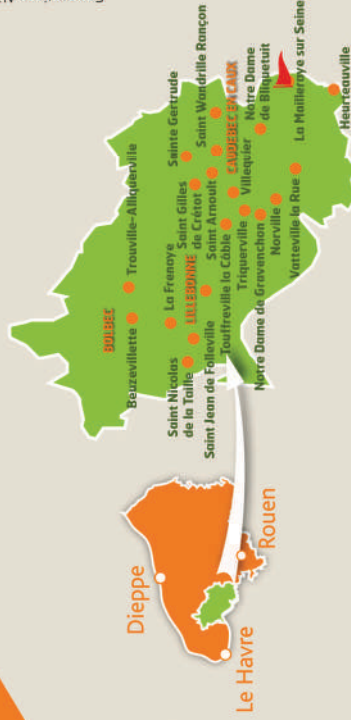
office@tourismecauxseine.com
www.tourismecauxseine.com

Seine-Maritime Tourisme

Tél. 02 35 12 10 10
www.seine-maritime-tourisme.com



Infos conseils



Départ : La Mailleraie-sur-Seine, stade de foot

RANDONNÉE À CHEVAL
Départ : Stade de foot
Circuit 3 La Mailleraie-sur-Seine
En bord de Seine
38 km - 5h30



Circuit 3

En bord de Seine

38 km - 5h30

Départ : La Mailleraie-sur-Seine, stade de foot

AVIS DU RANDONNEUR

"En Bord de Seine est une jolie boucle pour découvrir, entre fleuve et forêt, ce qui fait la spécificité du «marais» : ces terres pour partie inondées chaque hiver à l'intérieur de la boucle que dessine la Seine au pied du pont de Brotonne. Prairies pleines de chevaux, de moutons et de vaches, champs de maïs et d'orge, mares et gabions, peupleraies et saules têtards... Avec en prime de belles maisons traditionnelles et un aperçu de l'ancienne forêt royale et de sa biodiversité."

- 1** Direction La Mailleraie-sur-Seine, le stade à gauche. Au stop, allez tout droit, descendez jusqu'à la Seine, tournez à gauche et continuez sur le chemin de halage. Suivez le 1^{er} chemin à gauche et remontez jusqu'à la D65. **Prudence** au stop : tournez à droite vers ND-de-Bliquetuit. Au rond-point, prenez à droite devant la Mairie et à gauche, Chemin du Roi.
- 2** Au croisement, prenez à droite puis à gauche, passez sous le Pont de Brotonne. Au carrefour, prenez à droite jusqu'à la Seine. Suivez le chemin de halage à gauche. Restez en bord de Seine jusqu'au hongar, face à Villequier.
- 3** Tournez à gauche jusqu'au hameau Le Plessis, à droite. Rue du Plessis et Route des Chaumières. Restez sur la route pour rejoindre le centre-bourg et remontez tout droit jusqu'à la D65. Au rond-point, prenez à gauche puis à droite. Chemin de la Brèche. En lisière de forêt, allez à droite.
- 4** Entrez dans la forêt par le sentier de gauche. Entre les parcelles 12/13, tournez à droite, puis à gauche (parcelle 14) et continuez tout droit. Tout droit, puis prenez à gauche. (parcelles 3/9). Retrouvez la route forestière à gauche.
- 5** **Traversez la D40 (prudence).** Prenez en face, puis le chemin de droite. Entre les parcelles 26/27, tournez à droite. Sur la route, allez à droite.
- 6** Après l'entrée du centre équestre, tournez à gauche.
- 7** **Traversez la D131 (prudence).** Contournez l'arbre avec le n° 306 et prenez le chemin de droite. Au croisement, à gauche (parcelles 306/308). Au grand carrefour, suivez la route à droite et tournez à gauche (parcelles 328 / 332).
- 8** Suivez la route à gauche sur 200m, tournez à droite à la barrière, puis sur le chemin de droite puis à droite. Sur la Route Forestière du Torps, à gauche ; à gauche après l'Ancien Prieuré et rejoignez la Maison Forestière de Cavevaumont. Tout droit après la barrière.
- 9** Allez jusqu'au passage aménagé pour traverser la D490, revenez à droite et traversez par le passage piétons la D913 que vous longerez jusqu'au 1^{er} carrefour. Prenez à droite la voie sans issue, puis à gauche. Descendez par le sentier à droite ; sur la route, à gauche. Au cédez le passage, prenez à droite puis à gauche pour regagner le bord de Seine, à gauche. A l'ancienne cale de bac, remontez par la rue de droite pour retrouver le stade.

Balisage du circuit

- Bonne direction
- Tourner à gauche
- Tourner à droite
- Mauvaise direction



Bolise



LÉGENDE

- Centre équestre
- Curiosité
- Edifice religieux visible
- Panorama
- Produit du terroir
- Hébergement cavale
- Ravitaillement
- Restaurant
- Aire pique-nique
- Passage délicat

Extraits issus de fichiers IGN SCAN 25© - 2014 - Autorisation n°43-14014 - 1911 DT Top25 - Reproduction interdite

RECOMMANDATIONS AUX RANDONNEURS

- Ne pas s'écarter des chemins.
- Ne rien jeter, emportez vos déchets
- Respectez la nature, les cultures, les animaux
- Pensez au travail des agriculteurs et des forestiers et attelages, attention aux croisements
- En période de chasse, soyez prudents, retrouvez le calendrier des jours de chasse sur www.onf.fr rubrique "EN REGIONS"
- En forêt, n'allumez jamais de feu
- Sur ces chemins, circulez VTT, piétons, chevaux
- Ne pas pénétrer dans les propriétés privées
- Signalez toutes anomalies via les fiches Eco-Veille sur notre site internet ou dans nos bureaux d'accueil

Les drapeaux sur la carte indiquent les points de départ des circuits. Sur le terrain, à ces endroits, sont implantés des totems où figurent toutes les informations relatives à chaque circuit : numéro, couleur, nom, distance, tracé et les curiosités touristiques.

Pour parcourir ces circuits, suivez les indications du topoguide et les balises de sécurité implantées aux carrefours dangereux.